



Droit de partir a changer de région, ayant la garde des enfants

Par **virgin73**, le **25/01/2010** à **13:29**

Bonjour, je suis divorcée et j'ai la garde de mes enfants. J'ai la possibilité de prendre en affaire un restaurant qui se trouve au Luxembourg, mais ce qui nécessiterait l'éloignement géographique par rapport au père. Il faut-il son autorisation (les rapports ne se passent pas bien malheureusement), je pense qu'il faut faire une procédure au tribunal de grande instance mais ai-je des chances ? merci pour votre réponse